

Le

20 FEV. 2012



**Monsieur Edouard ROSSELET**  
Directeur d'Académie  
Centre Administratif départemental  
Des Hauts-de-Seine  
167-177 AVENUE JOLIOT CURIE  
92013 NANTERRE CEDEX

Monsieur le Directeur,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation de la CLIS 3 de l'école élémentaire Voltaire à Issy-les-Moulineaux. Cette classe spécialisée, qui accueille cette année 3 élèves en situation de handicap visuel, pourrait être touchée par les futures mesures de fermeture de classes.

Je partage l'inquiétude de la communauté éducative et des associations œuvrant dans le domaine du handicap. La fermeture de cette classe spécialisée contraindrait les élèves concernés à une délocalisation scolaire et sociale à Paris, la CLIS de Voltaire étant la seule de notre département depuis la fermeture de celle de Suresnes en 2006.

Non seulement la fermeture de cette classe provoquerait le départ de l'enseignante actuellement en formation de spécialisation pour élèves malvoyants, mais, en diminuant la décharge de la Directrice, elle signifierait aussi celui d'un second enseignant. C'est le bon fonctionnement de l'école, qui accueille également une CLIS 1, qui serait fragilisé par une telle mesure.

Le faible effectif de cette classe ne reflète pas une absence de besoin, mais plutôt une carence en enseignants spécialisés : ainsi les enfants relevant potentiellement de la CLIS sont-ils parfois orientés vers des établissements spécialisés privés.

La scolarisation des élèves en situation de handicap est une préoccupation majeure pour la Ville, qui a investi dans l'aménagement de cette classe depuis sa création. C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de l'attention particulière que vous voudrez bien porter à ma démarche, et vous remercie de me tenir informé des suites que vous pourrez lui réserver.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Député-Maire  
Ancien Ministre  
  
**André SANTINI**



Hôtel de Ville - 62, rue du Général Leclerc  
Centre Administratif Municipal - 47, rue du Général Leclerc  
- 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex -  
Tél. : 014 123 8000 (lignes groupées) - Fax : 014 123 8502  
Internet : <http://www.issy.com>  
Courriel : [iris@ville-issy.fr](mailto:iris@ville-issy.fr)

*Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cabinet du Maire

Reçu le **14 MARS 2012**

académie  
Versailles



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hauts-de-Seine

Éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



Nanterre, le 09 mars 2012

le Directeur académique des services  
de l'Éducation nationale,  
Directeur des services départementaux  
de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

IEN-ASH  
coordination ASH  
22<sup>ème</sup> circonscription

Bureau  
17.14

Dossier suivi par  
Chantal ZELMATI

Secrétariat  
Françoise GAUTHIER

Téléphone  
01.40.97.35.35

Centre administratif  
départemental  
167/177 avenue Joliot-Curie  
92013 Nanterre cedex

[www.ia92.ac-versailles.fr](http://www.ia92.ac-versailles.fr)

Monsieur le Député-Maire,

Dans votre courrier du 20 février dernier, vous me faites part de votre inquiétude quant à la fermeture de la CLIS 3 de l'école élémentaire Voltaire d'Issy-les-Moulineaux.

Les effectifs très faibles de ce dispositif ces dernières années m'amènent à considérer que pour l'instant il n'offre pas de réponse adaptée aux besoins spécifiques des élèves ayant des troubles des fonctions visuelles.

Actuellement, cette CLIS accueille deux élèves. L'un d'eux, en CM2, ne fréquente que très partiellement le dispositif (en inclusion dans une classe ordinaire) et quittera l'école à la fin de l'année scolaire.

Le second élève relève d'une autre orientation. La réflexion autour d'un lieu de scolarisation plus adapté est largement engagée par l'équipe éducative.

Je partage votre préoccupation sur le devenir des élèves malvoyants et aveugles. C'est la raison pour laquelle j'ai implanté un poste d'enseignant au SIAM 92 de Suresnes. (Service pour l'Intégration des Aveugles et des Malvoyants).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*Tel meciemul,*

Edouard Rosselet

Monsieur André Santini  
Député-Maire  
Ancien Ministre  
Hôtel de Ville  
62 rue du Général Leclerc  
92131 Issy-les-Moulineaux cedex